



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Unité de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada 4e Avenue Est, bureau 720
Calgary, AB T2G 4X3
Télécopieur pour soumission: (866) 246-6893

**REVISION 001 TO INVITATION
TO TENDER**

**RÉVISION 001 À L'APPEL
D'OFFRES**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre
demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés 220 - 4
4e Avenue Est, bureau 720
Calgary, AB T2G 4X3

| | |
|--|----------------------------------|
| Title - Sujet : Terrain de camping du Lac-Sandy – Parc national de Prince Albert | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0132/A | Date : 10 juillet 2019 |
| Amendment No. - N° de modification : 001 | |
| Client Reference No. - N° de référence du client : 1299 | |
| GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00879545 | |
| | |

| | |
|--|--|
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 16 juillet 2019 | Time Zone - Fuseau horaire HAR |
|--|--|

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu

| | | |
|--|---|---|
| Telephone No. - N° de téléphone : (587) 432-8458 | Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893 | Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca |
|--|---|---|

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
Parc national de Prince Albert

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|--|--------------------------------------|
| Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Address - Adresse : | |
| Telephone No. - N° de téléphone : | Fax No. - N° de télécopieur : |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur | |
| Signature : | Date : |

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P420-19-0132/A

Amd. No. - N° de la modif. :
001

Contracting Authority - Autorité contractante :
Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
1299

Title – Titre
Terrain de camping du Lac-Sandy – Parc national de Prince Albert

Modification 001

La présente modification vise à diffuser des renseignements obtenus lors de la visite des lieux.

A) PARTICIPANTS À LA VISITE DES LIEUX

| Fournisseur | Nom du représentant |
|---------------------------|---------------------|
| Snake Lake Construction | Ron Ferris |
| Ritchie Construction Ltd. | George Ritchie |
| Saskcon | Justin Horamyk |
| Saskcon | Steven Abramgle |
| Saskcon | David Fischl |
| Finn Construction | Matt Finn |
| Warman Construction | Trevor Olynick |
| Torrent Energy Services | Brendan Cote |

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et avec l'approbation des fournisseurs.

B) NOTES SUR LA VISITE DU SITE

- L'entrepreneur doit réduire au minimum les perturbations durant les travaux.
- APC abattra les arbres dans les zones prévues pour l'agrandissement du terrain de camping, l'aire de mise à l'eau et les chemins avant le début des travaux.

C) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1 Qui fournira le bois d'œuvre pour la clôture?

R1 L'entrepreneur doit fournir le bois d'œuvre pour la clôture et l'escalier. Il s'agit d'articles distincts dans les modalités de paiement. Ils figurent également séparément dans le mobilier extérieur de la liste des prix unitaires. Voir les articles 2.1 et 2.2 de la section 32 33 00 – MOBILIER EXTÉRIEUR du devis pour de plus amples renseignements.

Q2 Pouvez-vous confirmer les travaux de défrichage et d'essouchement requis pour ce site? Il semble y avoir plusieurs éléments pour le retrait des broussailles.

R2 Voir l'article .4 Défrichage et essouchement – Zones prévues pour l'agrandissement du terrain de camping, les chemins et l'aire de mise à l'eau (section 31 11 00) de la section 1.3 de la section 01 29 00 – PAIEMENT du devis et l'article .5 Défrichage et essouchement – Retrait des souches isolées (section 31 11 00). Ces deux articles figurent séparément dans la liste des prix unitaires.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.